

Licence de droit au Canada

Par **Juju26**, le **08/12/2016** à **19:44**

Bonjour, je m'adresse aux connaisseurs, si possible à ceux ayant déjà fait cette expérience. Etant en 1^{ère} année de droit à la Réunion (licence), je souhaiterais, en raison d'un déménagement avec ma famille prévu pour l'année prochaine, me renseigner sur les études de droit au Canada. Est-ce possible de faire ma 2^e année là bas ? Si oui, aurais-je des difficultés à m'adapter, du fait de la différence existante entre le droit français et le droit canadien ? Sachant que, peut être, l'année d'après, j'aurais à retourner en métropole...

Par **parcourschaotique**, le **09/12/2016** à **12:06**

Bonjour

Sauf erreur de ma part le droit du Canada n'est-il pas un droit anglo-saxon ?

Aussi j'imagine que pour y faire vos études il faudrait plutôt une formule du genre droit anglo saxon.

Et je crois que sur ce forum il y a une personne qui s'y connaît (antmar non ?).

Une fois j'ai croisé un doctorant chinois et il faisait ses études de doctorant en France. Du coup j'imagine qu'il existe des formules spéciales pour les droits exportables.

Et je pense que certains choix sont sûrement dès la L1

genre ceci

<http://www.ut-capitole.fr/formations/nos-diplomes/licences/licence-l1-l2-l3-droit-parcours-droit-francais-et-droit-anglo-saxon-310293.kjsp>

Donc si vous êtes dans une licence normale faut voir si c'est possible de bifurquer dans une licence plus anglophone ou un genre d'Erasmus ?

Par **jonathanL**, le **17/07/2018** à **16:41**

Bonjour,

De plus en plus d'étudiants comme toi décident de partir faire leurs études de droit à l'étranger, dès le post bac.

Personnellement, j'ai longuement hésité. Je suis finalement resté en France, à Lyon.

Mais voici un article qui pourrait t'aider à t'informer plus en profondeur sur le sujet : [Licence de droit à l'étranger](#)

Bonne continuation !

Par **Isidore Beautrelet**, le **18/07/2018** à **08:10**

Bonjour

Je viens de cliquer sur votre lien. Ce n'est pas du tout un site sur les licences de droit à l'étranger mais sur les master de droit international en France.

Ce qui est complètement différent.

Par **marianne76**, le **18/07/2018** à **13:06**

Bonjour

il suffit de chercher un peu sur internet

Voilà ce que j'ai trouvé les réponses à vos questions y sont

<https://admission.umontreal.ca/vous-etes/etudiant-etranger/france/>